

# Calcul de l'index égalité femmes/hommes

Pour l'année 2024, l'index égalité femmes/hommes est de **98/100**.

Ce résultat témoigne de l'attention que nous portons à la question de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes mais aussi au chemin qu'il reste à parcourir pour supprimer définitivement les écarts.

	Indicateur calculable (1=oui, 0=non)	Valeur de l'indicateur	Points obtenus	Nombre de point maximum de l'indicateur	Nombre de points maximum des indicateurs calculables
Écart de rémunération (en %) par CSP	1	1,7	38	40	40
Écart de rémunération individuelles (en points de %)	1	2,3	20	20	20
Écarts de promotion (en points de %)	1	1,8	15	15	15
Pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (en %)	1	100	15	15	15
Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	1	5	10	10	10
Total des indicateurs calculables			98		100
<b>INDEX (sur 100 points)</b>			<b>98</b>		<b>100</b>